

REGLEMENT GENERAL
« JEU INTERNET VIRGIN RADIO »
ADDITIF N° 128

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 17 avril 2017 à 10h00 au 23 avril 2017 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **pour l'application de l'article 2 :**

La Période de jeu est ouverte uniquement aux majeurs.

▪ **pour l'application de l'article 4 :**

Il s'agit d'un jeu avec question.

Le nombre maximum de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

▪ **pour l'application de l'article 5 :**

1 participant sera tiré au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et sera déclaré gagnant.

▪ **pour l'application de l'article 6 :**

Détail du lot :

- **1 lot « 1 séjour de 2 nuits pour 2 personnes au « Casa Gracia Barcelona Hostel » à Barcelone »** d'une valeur unitaire de 1 000 euros.

Le séjour comprend :

- 2 billets d'avion aller-retour sur la compagnie « VUELING » depuis les aéroports de Paris Charles de Gaulle ou d'Orly jusqu'à Barcelone selon les conditions suivantes : montant maximal de 350 euros pour les 2 billets (frais de dossier, 1 bagage par personne de 23kg et taxes aéroport inclus) et hors périodes décrites ci-dessous ;
- L'hébergement pour 2 personnes pendant 2 nuits au « Casa Gracia Barcelona Hostel » à Barcelone ;
- Les petits déjeuners.

Le séjour est valable jusqu'au 31 décembre 2017 hors périodes précisées ci-dessous et selon disponibilités.

Les billets d'avion sont valables jusqu'au 31 décembre 2017, depuis les aéroports de Paris Charles de Gaulle ou d'Orly jusqu'à Barcelone, selon disponibilités et hors périodes suivantes :

- Du 31/03/2017 au 02/05/2017 inclus ;
- Du 05/05/2017 au 09/05/2017 inclus ;
- Du 24/05/2017 au 29/05/2017 inclus ;
- Du 02/06/2017 au 06/06/2017 inclus ;
- Du 22/06/2017 au 13/09/2017 inclus ;
- Du 21/12/2017 au 31/12/2017 inclus.

Le gagnant devra réserver son vol et celui de son accompagnateur à destination de Prague au minimum 21 jours avant le départ.

Tous les autres frais occasionnés lors du séjour, ne seront pas pris en charge par la Société Organisatrice. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion du séjour. Le gagnant devra impérativement être majeur. Le gagnant et son accompagnateur devront se munir d'un passeport ou d'une pièce d'identité valide et conforme à la législation du pays concerné au moment du départ.